



PÔLE PILOTE DE FORMATION DES ENSEIGNANTS  
ET DE RECHERCHE POUR L'ÉDUCATION

## **Pupillab de Guyane**

### **Cahier des charges pour les recherches soutenues par le Pupillab de Guyane (PG)**

Les recherches soutenues par le PG devront être clairement identifiées comme des recherches en éducation, visant l'élaboration et/ou la validation d'outils pour l'école et les enseignants, de la maternelle au lycée, et/ou la production de résultats de recherche éclairant les connaissances dans le champ de l'éducation.

Les équipes de recherche soutenues par le PG comprendront au moins un enseignant-chercheur, un chercheur ou un étudiant doctorant.

Les équipes de recherche comprenant uniquement un ou des formateurs INSPE non enseignant-chercheurs, et un ou des enseignants 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, pourront aussi soumettre leur projet au PG. Celui-ci utilisera le réseau et les moyens de communication du pôle Pégase pour tenter de mettre en relation cette équipe avec un chercheur, qui pourra intégrer l'équipe ou apporter plus ponctuellement son expertise pour aider l'équipe dans leur montage du projet de recherche.

Les projets de recherche sont soumis au PG par l'envoi d'une fiche descriptive complétée (voir document « Fiche projet » téléchargeable sur la page du PG du site internet du pôle Pégase), au fil de l'eau.

Les projets seront jugés sur la pertinence de leur problématique vis-à-vis des objectifs du pôle Pégase (améliorer les apprentissages, lutter contre les inégalités), sur la qualité méthodologique du projet et l'adéquation entre les objectifs annoncés et les moyens pour les atteindre. Les projets devront viser :

- soit l'élaboration et/ou la validation de ressources pour l'école (outil pédagogique, séances, ressources pour la formation des enseignants etc.). L'élaboration de ressources se fondera sur des recherches ayant un bon niveau de preuve sur le sujet en question. La validation des ressources s'appuiera sur une méthodologie permettant d'apporter des éléments tangibles sur l'efficacité de cet outil pour l'enseignement ;
- soit la production de résultats de recherches permettant d'éclairer les connaissances dans le champ de l'éducation (sur le bilinguisme, les élèves à besoins éducatifs particuliers, etc.) : dans ce cas, le projet devra indiquer clairement en quoi les résultats attendus devraient constituer une aide aux enseignants et/ou formateurs d'enseignants.



PÔLE PILOTE DE FORMATION DES ENSEIGNANTS  
ET DE RECHERCHE POUR L'ÉDUCATION

Les équipes soutenues par le PG s'engageront à transmettre les informations qui leur seront demandées annuellement et à fournir un bilan en fin de projet. Toutes ces informations seront collectées par le responsable du PG, qui les transmettra à la cheffe de projet du pôle Pégase en temps voulu.

Chaque projet de recherche collaborative en éducation mené grâce au PG fera l'objet d'un compte-rendu et d'un affichage sur le site du pôle Pégase. Les ressources pour l'école produites dans le cadre du projet, si elles ont été validées, pourront être mises en ligne sur le site du pôle, rubrique Ressources.

Le soutien financier aux projets retenus par le PG peut concerner trois types de dépenses :

- Un soutien d'amorçage à des projets de recherche émergents répondant au cahier des charges (forfait de 1000€ par projet émergent, pour les missions, frais de fonctionnement et petit matériel)
- De l'équipement matériel mutualisable entre plusieurs projets (équipement informatique par exemple)
- La rémunération ponctuelle de personnes détentrices de savoirs vernaculaires dès lors que ces derniers convergent vers des savoirs savants objectivés et formalisés. Cette singularité est liée au contexte guyanais marqué par l'existence de populations autochtones au sein desquelles des individus possèdent encore des savoirs issus d'expériences localisées et de raisonnements abstraits dont la transmission s'effectue oralement.